

CONVENTION DE PARTENARIAT CGE/ CED

Entre les soussignés :

▣ La CGE d'une part
11 rue Carrier-Belleuse – 75015 Paris
Représentée par Pascale Ribon, Présidente de la commission Diversité

et

▣ CED
43 bis, rue d'Hautpoul - 75 019 Paris
Représentée par Cristel Munoz, Directeur des opérations

d'autre part.

Contexte :

La C.G.E et C.E.D sont deux structures déjà partenaires sur le terrain depuis 2008 à travers des évènements et des actions dédiés à l'intégration des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur. Ce sont entre autres, le groupe de travail CGE Handicap, le FOS (groupe Ouverture sociale), le programme hanploi & school, les trophées handi-friends et l'Open Forum. Elles partagent la même volonté d'agir pour favoriser l'évolution des mentalités, l'ouverture d'esprit et la formation de l'enseignement supérieur à la question de l'inclusion des étudiants handicapés.

C'est donc tout naturellement que les deux structures souhaitent se rapprocher et formaliser leur collaboration afin d'inscrire dans la durée leurs engagements mutuels, de rendre plus lisible leur partenariat et d'élargir leurs actions.

Les acteurs :

La CGE :

Créée en 1973, la CGE regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers qui forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. Elle a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et des travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche, dans une perspective d'amélioration du bien-être social et du développement

durable. Elle représente ses membres et effectue des démarches d'intérêt commun auprès des pouvoirs publics nationaux, communautaires et internationaux.

En 2007, la CGE regroupé au sein d'une commission Diversité les activités en faveur de l'égalité des chances menées depuis plusieurs années par trois groupes de travail : Ouverture sociale, Égalité femmes-hommes et Lutte contre le handicap.

C.E.D :

Créée en 2004, à l'initiative d'experts de l'emploi des personnes handicapées, deux cap emploi membres du réseau Ohé Prométhée et de 10 missions Handicap d'entreprises, l'association CED est née pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées.

CED a pour objectif de répondre aux besoins non ou mal satisfaits des employeurs, des écoles et des candidats en termes d'emploi et d'intégration. La naissance de cette structure s'inscrit dans un contexte légal et sociétal précis qui a fait émerger de nouveaux besoins du côté des employeurs et du côté des citoyens handicapés. Son activité s'articule autour des besoins suivants :

- ▶ Recrutement
- ▶ Formation
- ▶ Sensibilisation
- ▶ Communication
- ▶ Création de réseaux (physiques ou virtuels)

Dès 2005, CED est sollicitée par l'enseignement supérieur pour former les étudiants futurs managers et accompagner les étudiants handicapés vers l'emploi. Depuis 2009 grâce au programme Hanploi & School, l'association forme les relais handicap en écoles et elle accompagne l'intégration professionnelle des étudiants handicapés. CED intervient dans plus de 80 établissements par an.

Actions et engagements des parties

I/ Le programme Hanploi & School : former les référents Handicap, sensibiliser les futurs managers et accélérer la recherche d'emploi des étudiants en situation de handicap.

La CGE soutient le programme Hanploi & School : depuis 2009 la CGE est le partenaire privilégié de CED

- ▶ en communiquant sur son site@ dans la rubrique actualité et dans la rubrique « partenariats thématiques »
- ▶ en communiquant dans l'agenda « Grand Angle » et en invitant les référents handicap à la formation hanploi & school.

- ▶ en autorisant CED à utiliser le logo de la CGE pour la communication du programme.

CED valorise son partenariat avec la CGE auprès des entreprises et des prescripteurs :

- ▶ en intégrant le logo de la CGE sur tous les supports de communication du programme y compris lors de la nouvelle campagne de sensibilisation « DIVERSITE : TOUS ACTEURS ».
- ▶ en présentant la CGE dans sa rubrique partenaires sur son site@ et sur le site@ hanploi & school
- ▶ en autorisant et en aidant la CGE à créer sa page gratuitement sur le réseau social uDiversal.com
- ▶ en autorisant la CGE à utiliser le logo CED comme partenaire
- ▶ en intervenant à la demande la CGE lors du groupe de travail Handicap

II/ Salons et évènements : Trophées Handi-friends et Open Forum

La CGE et CED s'engagent à poursuivre leur collaboration sur les salons et les évènements tout au long de l'année. Elles continuent à communiquer tout en respectant l'identité et les apports de chacune des structures.

CED et la CGE s'engagent à :

- ▶ Communiquer sur leurs évènements sur les supports adaptés selon l'évènement : site@ (rubrique actualité ou bannière, rubrique Emploi ou formation), communiqué de presse, support salon...
- ▶ Etre présent le jour j et à participer aux conférences et/ou aux discours d'ouverture/ de clôture selon la pertinence des sujets (ex : trophées handi-friends)
- ▶ S'inviter mutuellement tout au long de l'année aux évènements liés à la question du handicap et de la diversité dans l'enseignement supérieur et dans les entreprises.

II/ Le nouveau réseau social uDiversal : premier réseau social qui ouvre le dialogue de la Diversité

CED s'engage à :

- ▶ laisser la possibilité à la CGE de créer gratuitement sa page
- ▶ laisser la possibilité à la CGE de créer son groupe de réflexion et de partage de bonnes pratiques
- ▶ valoriser sur le réseau social son partenariat avec la CGE et les actions de la CGE
- ▶ autoriser la CGE à utiliser le logo uDiversal

La CGE s'engage à :

- ▶ soutenir le réseau social et à en être membre
- ▶ autoriser CED à utiliser le logo de la CGE comme partenaire

IV/ Les fiches pratiques référents handicap : CGE/CED

(cette action fera l'objet d'un avenant à la présente convention)

CED s'engage à :

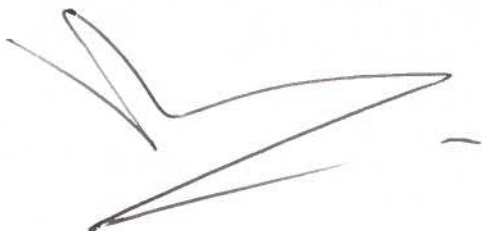
- ▶ créer pour la CGE 8 à 10 fiches pratiques (selon le besoin défini par la CGE) pour les relais handicap des écoles en mettant à disposition de la CGE les ressources créées et mobilisées pour le programme hanploi & school depuis 2009.
- ▶ soumettre les fiches à la CGE pour validation pour bien répondre aux besoins des référents Handicap.
- ▶ communiquer sur les fiches et l'investissement de la CGE sur son site@ et tous les autres supports pertinents
- ▶ participer à des tables rondes pour présenter le projet dans des espaces pertinents (ex : plénière FEDEEH ...)

La CGE s'engage à :

- ▶ respecter la propriété intellectuelle du travail réalisé par CED
- ▶ relayer les « fiches CED » auprès des référents, sur le site@ CGE et sur les supports pertinents
- ▶ assurer la diffusion et la production papier des fiches si besoin uniquement (besoin défini par la CGE)
- ▶ communiquer sur le partenariat avec CED sur ce projet via les supports pertinents

Fait à Paris, le 20 mai 2014, en deux exemplaires originaux, un pour chacune des parties.

**Pour la CGE,
Pascale Ribon, Présidente de la commission Diversité**



**Pour CED,
Cristel Munoz, Directeur CED**

